

re, qui était à Liège, lui que pour les seigneurs ; puis il ajoute : et de l'Église romaine et de l'Église romaine, que conseil des seigneurs, personnes pieuses.

royaume et le respect re, nous vous con- Église romaine, de x. Pensez que Dieu notre cause et notre romain et à la sainte seigneurs contenait les e le même appel au

liquement, le jeune des députés à son public par Henri, termes : Après une ue aboli les lois di- des sacrilèges, des éduit notre empire presque au paga- nous, les enfants de at, nous sommes re- zèle de Dieu et l'o- le chef incorrigible us avons élu un roi e le nouveau règne plein gré, mais bien res; approuva cette manda son fils avec de son âme. Mainte- nt par toute la terre nous les armes des nations voisines; il nos conseils. Mais en Seigneur, à ravager

l'Église qui commence à reflourir, à nous replonger dans l'anathème, enfin à crucifier de nouveau le Christ qui ressuscite dans les âmes. C'est pourquoi la volonté du roi, des seigneurs et de toute l'armée catholique est qu'il se présente en tel lieu et avec telle sûreté qu'il désirera, afin que l'on examine de part et d'autre ce qui s'est passé depuis le commencement du schisme, que l'on fasse justice au fils et au père, et que l'on termine, sans plus différer, les contestations qui agitent l'Église et l'empire ¹.

Ce manifeste est bien remarquable. On y voit la nation allemande, après quarante ans de funeste expérience, parler de Henri IV comme en avait parlé, quarante ans auparavant, le pape saint Grégoire VII. L'expérience avait justifié le Pape aux yeux même de ses adversaires. Les députés porteurs de ce manifeste ayant eu audience de l'ex-empereur, comme dit l'auteur contemporain, furent maltraités par ceux de sa suite, avec lesquels ils ne voulaient pas communiquer, les regardant comme excommuniés, et rapportèrent pour réponse du père que l'on quittât les armes pour le moment et que l'on indiquât une conférence.

Henri le fils, ayant été obligé de lever le siège de Cologne, envoya encore proposer à son père une conférence à Aix-la-Chapelle dans huit jours. Le père s'en plaignit par une dernière lettre adressée aux évêques et aux seigneurs du royaume, disant qu'on n'avait jamais donné un terme si court pour la moindre affaire, et à plus forte raison pour une affaire de cette importance. Nous vous supplions donc, conclut-il, pour Dieu et pour votre âme, pour notre appel au Pontife romain, le seigneur Pascal, et à l'Église romaine, enfin pour l'honneur de l'empire, de vouloir bien obtenir de notre fils qu'il congédie son armée, qu'il cesse de nous persécuter et qu'il fasse en sorte que nous puissions nous voir pacifiquement, en temps et lieu convenables, et rétablir la paix du royaume. Que, s'il s'y refuse absolument, nous en avons fait et nous en faisons notre protestation à Dieu, à sainte Marie, au bienheureux Pierre, notre patron, à tous les saints et à tous les Chrétiens, mais à vous particulièrement, afin que vous cessiez de l'exciter à nous poursuivre et de faire comme lui. Nous en avons appelé, et nous en appelons pour la troisième fois au seigneur Pascal, pontife romain, au Saint-Siège universel et à l'Église romaine ².

Ainsi parlait l'ex-empereur Henri dans sa dernière lettre. Pendant quarante ans il avait persécuté les Papes; et le voilà réduit à implorer contre son propre fils ces mêmes Papes, cette même Église romaine dont il avait si longtemps méprisé l'autorité. La Providence

¹ Apud Ursperg. — ² Apud Wurst., p. 399.